

Perspectives

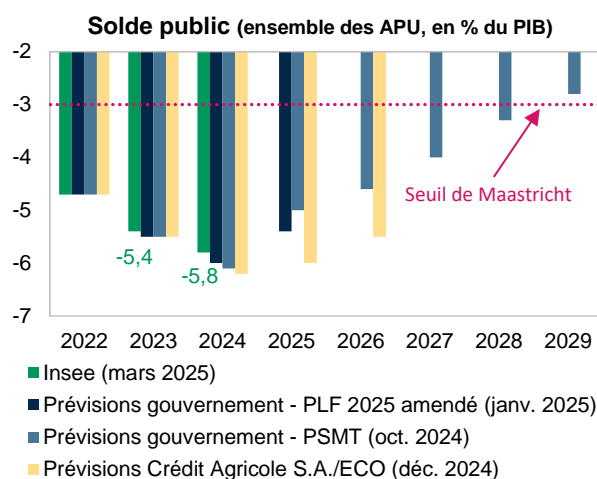
N°25/108 – 31 mars 2025

FRANCE – Un déficit public un peu inférieur à ce qui était prévu en 2024, mais toujours trop élevé

L'Insee a publié jeudi 27 mars les premiers résultats des comptes nationaux des administrations publiques pour l'année 2024. Les rumeurs d'un déficit public finalement un peu inférieur aux 6% du PIB prévus sont donc confirmées : le déficit s'établit à 5,8% du PIB pour l'ensemble des administrations publiques (APU). Celui-ci est toutefois très élevé, se dégradant de 0,4 point de PIB par rapport à 2023¹, du fait à la fois de dépenses plus dynamiques que le PIB en valeur, et de recettes à l'inverse moins dynamiques. La dette des APU augmente, et atteint 113% du PIB fin 2024 (après 109,8% en 2023), à 3 305,3 Mds€.

Dans l'ensemble, les dépenses des APU augmentent de 3,9% en 2024, après +3,7% l'année précédente. Cette progression est plus forte que celle du PIB en valeur, qui augmente de 3,5% en 2024 (+1,1% pour le PIB en volume, et +2,3% pour le prix de PIB), ce qui explique pour moitié la dégradation du ratio de déficit public. Dans le détail, si les dépenses de fonctionnement restent dynamiques (+3,8% après +6,5%), c'est moins le fait des consommations intermédiaires (+2,2% après +11%) que des rémunérations versées (+4,6%, comme en 2023, compte tenu des revalorisations, primes et effectifs en hausse). Ce sont les prestations sociales, en hausse de 5,5% (après +3,3% en 2023), qui expliquent l'essentiel de l'augmentation des dépenses publiques (à 60%). Ce dynamisme reflète notamment les revalorisations des prestations indexées sur l'inflation (avec retard, soit celle de 2023 particulièrement élevée). Les dépenses de retraites, plus gros poste des prestations sociales, progressent ainsi de 6,9% en 2024 (après +5% en 2023). Par ailleurs, les prestations de santé sont en forte hausse. Les dépenses de subventions et autres transferts sont pour leur part en baisse, et ce pour la deuxième année consécutive (-5,8% après -1,3%), en lien avec le recul des dépenses pour amortir la hausse des prix de l'énergie pour les ménages et les entreprises, seulement partiellement compensé par l'augmentation des subventions pour les producteurs d'énergie renouvelable. La charge d'intérêts de la dette rebondit très fortement en 2024 (+14,6% après -4%), atteignant 2% du PIB. L'investissement des APU ralentit nettement (+5,3% après +8,6%), et ce plus fortement pour les administrations de sécurité sociale (ASSO, +1,7% après +19,2%) que pour les administrations publiques locales (APUL, +7,6% après +11,1%).

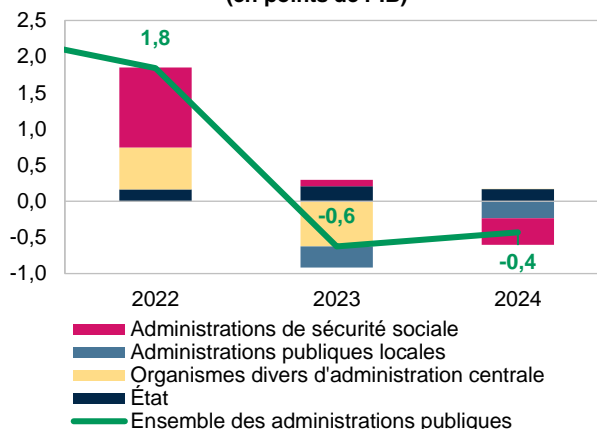
Les recettes des APU accélèrent en 2024, à +3,1%, après +2,2% en 2023, mais leur progression reste inférieure à celle du PIB en valeur (+3,5%), ce qui contribue aussi pour moitié à la dégradation du ratio de déficit public. Les impôts (avant déduction des crédits d'impôt) augmentent de seulement 2% (après +0,6%), et les recettes de TVA sont même quasi stables (+0,1% après +3,4%) compte tenu de l'atonie des emplois taxables (la croissance en 2024 ayant été largement soutenue par le commerce extérieur). Les autres impôts sur les produits rebondissent sensiblement (+5,2% après -6,1%), portés par les accises sur l'électricité et le gaz, et les impôts sur la main-d'œuvre restent dynamiques (+5,1% après +5,8%). Les autres impôts sur la production sont en repli de 2,5% (après +3%), la baisse des prélèvements sur les gains des producteurs



¹ Le ratio de déficit public a par ailleurs été révisé en légère baisse pour 2023, à 5,4% du PIB (contre 5,5% précédemment estimé), et la dette également, à 109,8% du PIB (contre 109,9%).

d'électricité n'étant que partiellement compensée par la hausse des recettes de taxe foncière. Les impôts courants sur le revenu et le patrimoine accélèrent (+2,5% après +0,2%) : l'impôt sur les sociétés est peu dynamique (+0,8% après -13,6%), l'impôt sur le revenu des personnes physiques se replie (-0,7% après +0,9%), mais la progression de la CSG et de la CRDS reste en revanche soutenue (+3,9% après +4,5%), et ce davantage que la masse salariale. Bien que les recettes de cotisations sociales effectives soient en légère décélération (+4,3% après +4,5%), elles restent plus dynamiques que la masse salariale, sous l'effet de la baisse des allègements généraux, compte tenu de la relative décompression de l'échelle des salaires (après les fortes hausses du SMIC des années précédentes qui avaient conduit à un resserrement vers le bas de la distribution). Enfin, les revenus de la propriété ralentissent nettement mais leur progression reste forte (+9,6% après +21,3%), et les recettes de ventes et de production poursuivent leur hausse (+4,5% après +5,2%).

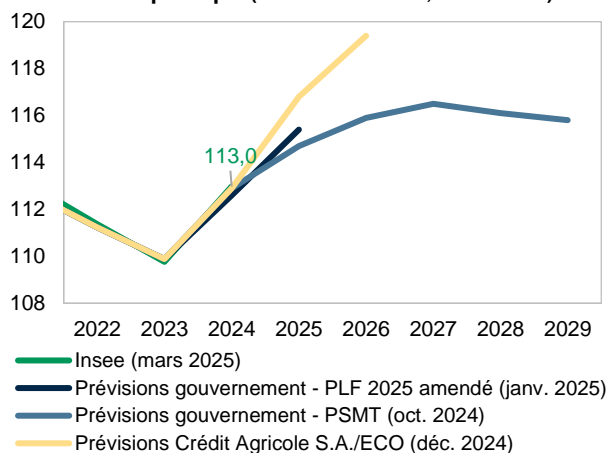
Contributions à l'évolution du solde public (en points de PIB)



Sources : Insee, calculs Crédit Agricole S.A./ECO

Le déficit de l'ensemble des APU s'accroît de près de 18 Mds€ en 2024 (0,4 point de PIB), à 169,6 milliards€. Dans le détail, le déficit de l'administration publique centrale (État central et organismes divers d'administration centrale ou ODAC) se stabilise en valeur (+0,4 Md€), et diminue de 0,2 point de PIB par rapport à 2023 (à 5,3% du PIB). Si le déficit des APUL reste relativement contenu en proportion du PIB (0,6%), il contribue à la dégradation du déficit public à hauteur de 0,2 point de PIB en 2024 (7,2 Mds€), sous l'effet notamment de recettes de droits de mutation à titre onéreux en baisse en lien avec le recul du nombre de transactions immobilières, et d'une progression toujours marquée de leurs dépenses (+4,4% après +7%), en particulier celles d'investissement. Les ASSO, bien qu'encore en excédent cette année (1,3 Md€), contribuent également à la dégradation du ratio de déficit public, et ce à hauteur de 0,4 point de PIB. La réduction de leur excédent par rapport à 2023 (-10,3 Mds€) s'explique par des recettes (+4% après +4,6%) – en particulier celles de CSG et CRDS – moins dynamiques que leurs dépenses (+5,5% après +4,2%) en lien notamment avec les revalorisations des prestations sociales.

Dettes publiques (ensemble des APU, en % du PIB)



La dette brute consolidée de l'ensemble des APU au sens de Maastricht augmente de 202,7 Mds€ en valeur en 2024, à 3 305,3 Mds€ (113% du PIB). La légère hausse de la trésorerie conduit à une moindre progression de la dette nette (+190,5 Mds€), à 104,7% du PIB. L'État concentre la plus grande partie de la hausse de l'endettement public (+170,5 Mds€), bien que la contribution des APUL et des ASSO à la dette publique augmente également (de respectivement 13,8 Mds€ et 21,7 Mds€), tandis que celle des ODAC diminue légèrement (-3,2 milliards€). À fin 2024, l'État est ainsi responsable de plus de 81% de la dette publique, les ASSO 9%, les APUL 8% et les ODAC 2%, des parts relativement stables d'une année sur l'autre.

✓ Notre opinion – Le ratio de déficit public pour 2024 ressort certes un peu moins dégradé que ce qui était craint, inférieur de 0,2 point de PIB à la dernière prévision du gouvernement (PLF 2025 amendé, janvier 2025), mais à 5,8% du PIB, son niveau reste très élevé, et cette petite correction ne change en rien la problématique de trajectoire de la dette publique. Par ailleurs, après l'année 2023 où le déficit avait surpris à la hausse, cela constitue un nouveau dérapage, puisque le ratio de déficit public pour 2024 était prévu à 4,4% dans la loi de finances initiale pour 2024 (octobre 2023), et à 5,1% encore au printemps 2024 (programme de stabilité, après prise en compte du dérapage observé en 2023).

Avec un déficit public qui reste proche de 6% du PIB en 2024, la France fait figure de mauvaise élève en Europe, alors que ses grands voisins les plus endettés ont déjà entamé leur consolidation budgétaire (le déficit

public italien a diminué à 3,4% du PIB, le déficit public espagnol est passé sous la barre des 3% du PIB, à 2,8%, sans même parler des excédents budgétaires portugais...). Malgré une appréciation de la dette tricolore qui reste plus favorable de la part des agences de notation, la France paie ses dérapages répétés, avec une nouvelle hiérarchie perçue par les marchés : le rendement des obligations françaises à 10 ans est supérieur à celui des obligations espagnoles depuis octobre dernier. Le rendement de l'ensemble des obligations souveraines de la zone euro a par ailleurs nettement augmenté depuis les annonces de plan de relance allemand. À l'heure où de grands enjeux tels que la défense ou la transition écologique génèrent de nouveaux besoins, il devient urgent de dégager des marges budgétaires suffisantes, or la charge d'intérêts va progressivement en grignoter davantage.

Cette relative bonne nouvelle sur le ratio 2024 est toutefois une veine pour le gouvernement, rendant moins difficile la marche à franchir pour atteindre la cible de déficit de 5,4% du PIB en 2025. Cet objectif demeure ambitieux, et le plus dur sera peut-être la maîtrise des dépenses des collectivités locales (et de Sécurité sociale), comme l'illustre le dérapage de l'année 2024. Nous tablons pour notre part sur un déficit public qui pourrait s'établir à 5,6% cette année (notre scénario paraîtra prochainement), compte tenu notamment de prévisions de croissance et d'inflation inférieures à celles retenues par le gouvernement.

Article publié le 28 mars 2025 dans notre hebdomadaire [Monde – L'actualité de la semaine](#)

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
28/03/2025	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
27/03/2025	Chine : le changement de discours des autorités sera-t-il suffisant pour raviver la confiance ?	Asie
25/03/2025	Énergies renouvelables – 2024, une année marquée par le ralentissement de l'éolien terrestre contrairement à l'éolien flottant qui retrouve espoir	France - Énergies
24/03/2025	Parole de banques centrales – La BOE a gardé ses taux inchangés en mars, face à l'intensification des incertitudes	Royaume-Uni
21/03/2025	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
20/03/2025	France : un peu moins de croissance et d'inflation en 2025 et 2026, selon la Banque de France	France
19/03/2025	Brésil – Inflation en hausse, croissance prête à décélérer	Amérique latine
18/03/2025	Union européenne – L'excédent commercial en biens vis-à-vis des États-Unis s'accroît en 2024	Union européenne
14/03/2025	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
13/03/2025	Chine – 5%, rien de vraiment surprenant	Asie
13/03/2025	France – L'amélioration des conditions des femmes sur le marché du travail reste incomplète	France
13/03/2025	Mexique : l'économie en péril face aux tensions commerciales avec les États-Unis	Amérique latine
12/03/2025	La BCE et l'objectif du taux de change : de Triffin à Mar-a-lago en passant par les droits de douane	Zone euro
11/03/2025	Europe – Quid de l'autonomie européenne des paiements par carte ?	Europe
07/03/2025	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
06/03/2025	Chine : DeepSeek, sauveur ou fossoyeur des marchés chinois ?	Asie
05/03/2025	Pays émergents et en développement – Dette : résilience et vulnérabilités	Monde
04/03/2025	France – De nombreux indicateurs sans véritable surprise, l'emploi en prend pour son grade	France
04/03/2025	Allemagne – Changement de chancelier	Zone euro
03/03/2025	Low-code et IA, la révolution du développement logiciel	Informatique
28/02/2025	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
27/02/2025	Mexique – Survol de trois décennies de libre-échange	Amérique latine
26/02/2025	Bahreïn – Peut-on vivre la rente par procuration ?	Moyen-Orient
26/02/2025	Immobilier commercial en France – Situation et perspectives : taux de vacance en hausse et amélioration fragile des valeurs vénales prime en 2024	Immobilier, France
25/02/2025	France – L'inflation augmente finalement à 1,7% en glissement annuel en janvier	France
24/02/2025	Zone euro – L'UE responsable de 9% des émissions mondiales de GES en 2022	Zone euro

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Elisabeth Serreau – **Statistiques** : DataLab ECO

Secrétariat de rédaction : Véronique Champion

Contact : publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

iPad : application **Études ECO** disponible sur App store

Android : application **Études ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.